revêtement de sol en caoutchouc noraplan signa, surface structurée

Pos.	Menge	Positionsbeschreibung	Einzel-preis	Gesamt-preis
	m²	Fourniture et pose d‘un revêtement de sol en caoutchouc exempt de couches de protections de surface supplémentaieres ainsi que vernis. Afin de garantir un nettoyage économique pendant toute la durée d‘utilisation, le revêtement de sol doit pouvoir être entretenu en permanence sans vitrification de surface. À cette fin, la surface du revêtement de sol doit présenter une densité comprimée et fermée en usine et faire l‘objet d‘une postréticulation supplémentaire. Le revêtement doit répondre aux exigences de la norme EN 1817. Le revêtement doit répondre aux critères suivants en matière d‘environnement et de durabilité, preuves à l‘appui : • Ange bleu (DE-UZ 120) ou équivalent. • Classification selon Minergie-Eco : eco 2 • Classification finlandaise des émissions M1 ou équivalente. • Cradle to Cradle au moins niveau de certification argent ou équivalent. • Déclaration environnementale de produit (EPD) spécifique au produit selon ISO 14025 ou équivalent. • La neutralité carbone du produit tout au long de son cycle de vie doit être démontrée. Cela signifie qu‘il n‘y a pas d‘émissions de CO2 tout au long du cycle de vie du produit ou que les émissions de CO2 générées tout au long du cycle de vie du produit sont compensées par des mesures appropriées, telles que l‘achat de certificats de réduction des émissions correspondants. Les exigences techniques suivantes (valeurs d‘essai moyennes de la production en cours) doivent être justifiées sur demande : • Comportement au feu selon EN 13501-1 : Bfl-s1, collé sur un support de base minéral. • Inoffensif du point de vue de la toxicité du feu selon la norme DIN 53436 ou équivalent. • Exempt de polymères chlorés et de parfums potentiellement allergisants ou de substances odorantes. • Comportement électrostatique lors de la marche selon la norme EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV. • Abrasion selon ISO 4649, perte moyenne de volume sous une charge de 5 N : 150 mm³. • Classification antidérapante selon EN 16165: R10, A et B sans revêtement supplémentaire. • Classification antidérapante selon bfu 9729: GS3. • Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu‘à max. 35° C. 2,0 mm d‘épaisseur, une seule couche. Valeur d‘amélioration du bruit d‘impact selon la norme ISO 10140-3 : 6 dB. Le revêtement de sol doit être posé sans joints. Surface mate, structurée. Revêtement en caoutchouc avec des granules de couleur marbrée variable, qui s`accordent avec la couleur de base avec un contraste minimal. Saupoudrage supplémentaire de trois couleurs de granules avec un contraste remarquable par rapport à la couleur de base.		

		Couleur au choix dans la gamme standard. Rouleaux: ~ 1,22 m x 15 m Dalles : ~ 610 mm x 610 mm (convient aussi pour les faux planchers) **Fabricant / Type:** ……. (à saisir par le soumissionnaire) Coller la totalité de la surface avec une colle à dispersion à faible émission, sans solvant et GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou équivalent, selon les recommandations du fabricant. **Fabricant / Type:** ……. (à saisir par le soumissionnaire)		